

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION: Peisey Nancroix

| Discipline | SUPER GEANT | | | | | |
|---------------------------|-------------|---------|----------|---|------|---|
| Piste pour : | H. 🖂 D. 🖂 | H. 🗌 D. | H. | D | Н. 🗌 | D |
| Nom de la piste | | | I'OURSON | I | | |
| Catégorie | U10àU16 | | | | | |
| Altitude départ (m) : | 2175 | | | | | |
| Altitude arrivée (m) : | 1852 | | | | | |
| Dénivelé (m) : | 323 | | | | | |
| Longueur (m): | 1346 | | | | | |
| Sous le N° d'homologation | 3376/10/16 | | | | | |

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur: Costerg Jean Lou

Date d'expiration :

11/21

Fait le: 25 octobre 2016

Le Responsable National des Homologations de Pistes Alpines.

Fédération Française de Ski 50, rue des Marquisais - B. 92451 74011 ANNESY REDIX Tel. 04.50.51 40.34 - Fax 04.50.51-75.90 Le Président de la FFS



FEDERATION FRANCAISE DE SKI Rapport d'inspection : Pistes Alpines Nationales

JLC/MF - Novembre 2014

| Rapport d'inspection : | | | Homologation | | | . Ré homologation | | |
|--|--|--|---------------------------------------|-------|------------------|-------------------|------|--|
| 1. Comité : SA Lier 2. Adresse à contacter : sk Mairie de Peisey Vallandry 73210 Peisey Vallandry | i club Peise | ey Vallandry | | | | | | |
| Tél. :: GSM 3. Déjà inspecté par : | | | | | | | | |
| Ancien N° d'homologation | S | SG . | | | | | | |
| Piste pour : Discipline | H. 🖂 | D. 🖂 | Н. 🗌 | D | Н. 🗌 | D | H D | |
| Catégorie | U12-U | 14-U16 | | | | | | |
| Altitude départ (m) : Altitude arrivée (m) : Dénivelé (m) : Longueur (m) : | 18 3 | 175 352 23 346 | | | | | | |
| Pente moyenne % : Pente maximum %: Pente minimum % : Orientation de la piste : | 4 | 24 15 7 IW | | | | | | |
| 5. Branchement d'eau : Ol | _ | ot 2 O UII | | | e de cultur | | 2017 | |
| 7. Cette piste est-elle déjà | en bon eta | al ? UUI | | 0. | | | 2016 | |
| 9. Les besoins d'améliorat | ion avant h | nomologat | ion : | | | | | |
| 10 : Travaux achevés | ? | 1 | | | | | | |
| 11. Mesure de protection e | et de sécur | ité qui sor | ıt nécessaiı | res : | | | | |
| Interdire l'acces à la piste à toute Protection du restaurant les trois Protection de l'arrivée du télécor Protection des poteaux de bordun Protection des mémèzes cotégauc Protection des panneaux de signa Pylone 17 à proteger par matels e | saveurs par il de par matelas e sur l'arriere he par filets B lisation par m | ets B à double s et filets B . de télé corde | r si necessaire . par matelas et s | | é par filets B . | | | |

| 12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident : |
|--|
| En bordure de piste , avec arret de l'epreuve si necessaire |
| 13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) : |
| Ondes: ? / Câbles: TRIPAIR / Radios: ? |
| 14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes : 3000ph et 600ph |
| TSD de peisey TSF du 2300 |
| 15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) : |
| M. Yann Bobby president du club des sports |
| 16. Observations générales : |
| |
| 17. Conclusions : |
| Bon pour homologation |
| 18. Les dossiers sont-ils complets ? OUI |
| - Homologation - Ré-homologation : Documents techniques : |
| * Photo ⊠ * Croquis ⊠ * Profil ⊠ * Descriptif □ * Plan de situation ⊠ |
| Autres documents |
| Lieu et date : Peisey Nancroix le 16/08/2016 L'inspecteur Régional : Costerg Jean Lou |

Signature :

Désignation du demandeur

Ski Club Peisey Vallandry Homologation Stade de l'Ourson

Adresse: Mairie de Peisey-Nancroix; 73210 Peisey-Nancroix

Mail: scpeiseyvallandry@gmail.com

Représentant :

Monsieur le Président BOBBI Yann

Tel: 06 61 50 22 52

Monsieur le Coordinateur Alpin Meyer Olivier

Tel: 06 88 21 15 73

Historique: Suite à une inspection datant du 19 mars 2003, cette piste, précédemment homologuée par la Fédération Française de Ski sous le n° 1108/11/92, puis ré-homologué sous le n°2017/03/03, a subit des modifications (travaux de défrichement, terrassement et d'équipement) durant les étés 2004/2005 portant principalement sur la largeur de la piste, l'enneigement artificiel et les équipement de protection (filets). Elle a ensuite été homologuée par la Fédération internationale de Ski sous le numéro 8124/02/06.

Descriptif de la piste

<u>Topographie</u>:

Stade de Compétition de Peisey Vallandry Orientation Nord-Ouest

<u>Tableau récapitulatif :</u>

| Discipline | Super Géant FFS |
|----------------------|-----------------|
| Altitude départ (m) | |
| Altitude arrivée (m) | |
| Dénivelé max (m) | |
| Longueur (m) | |
| Pente moyenne | |
| Pente max | |
| Pente min | |

DESCRIPTIF DE LA PISTE

Le lecteur est invité à se reporter aux plans joint au dossier pour une vision globale de la piste.

TOPOGRAPHIE

Départ :

Le <u>départ principal</u> de la piste se situe juste en aval de l'arrivée du TSD de « Peisey », à 2 065 m d'altitude.

Un <u>départ spécifique</u> pourra être aménagé **ponctuellement** en amont (jusqu'à 2 175 m voire même un peu plus si nécessaire) pour les épreuves de slalom géant ou les disciples de vitesse nécessitant <u>un dénivelé plus important</u> (supérieur à 213 m). Celui-ci sera à ce moment équipé d'un abri démontable.

Arrivée:

<u>L'arrivée principale</u> se situe à l'altitude 1 852 m, juste en amont de la piste bleue de retour station dite « piste forêt ».

Une $\underline{\text{arrivée intermédiaire}}$ permet également l'organisation des courses de slalom FFS pour les catégories juniors et seniors ou FIS et se situe quant à elle à l'altitude 1 910 m.

Celle-ci pourra être, selon les besoins :

- remontée légèrement pour les épreuves de slalom des catégories enfants (benjamins et jeunes)
- ou abaissée pour augmenter le dénivelé et rallonger la longueur du tracé pour les épreuves de slalom FFS seniors ou FIS (jusqu'à 1 852 m maximum, équivalent à l'emplacement de l'arrivée principale).

Tableau récapitulatif :

| Discipline : | SLALOM (SL) | | | GEANT (GS) | | | VITESSE (SG + DH) |
|------------------------|--------------------------------|----------------|--------|---------------------|--------------------|--------|----------------------|
| Type d'épreuve : | FFS | | FIS | FFS | | FIS | FFS |
| Catégories : | Benjamins Jeunes Juniors | Seniors | Toutes | Benjamins Jeunes | Juniors Seniors | Toutes | Benjamins |
| Altitude départ (m) : | 2 065 | | | 2 065 | 2 175 | | 2 175 |
| Altitude arrivée (m) : | 1 910 | 1 910 ou 1 852 | | 1 852 | | | 1 852 |
| Dénivelé maximum (m) : | 155 | 155 / 213 | | 213 | 323 | | 323 |
| Longueur (m) : | 558 | 558 / 821 | | 821 | 1 346 | | 1 346 |
| Pente moyenne : | 28 % | 28% / 26 % | | 26 % | 24 % | | 24 % |
| Pente maximum : | 45 % | 45 % | | 45 % | 45 % | | 45 % |
| Pente minimum : | 7 % | 7 % | | 7 % | 7 % | | 7 % |

Cabinet GÉODE

Orientation générale

Dossier 17 237

Page 5/7

Nord Ouest

OBJET DE LA DEMANDE

L'objet de la demande porte sur l'homologation FIS et FFS du <u>stade de compétition</u> de la station de Peisey-Vallandry situé sur le territoire de la commune de PEISEY-NANCROIX, en Haute-Tarentaise (SAVOIE).

DENOMINATION

Piste de l'Ourson

LOCALISATION

Position géographique de la piste Commune de PEISEY-NANCROIX Lieu-dit de la Forêt de Plan-Peisey Station de PEISEY-VALLANDRY

Distances

La station de Peisey-Vallandry se trouve à environ :

- 20 kms de BOURG-SAINT-MAURICE
- 34 kms de MOUTIERS
- 61 kms d' ALBERTVILLE
- 111 kms de CHAMBERY

La piste se situe à un peu moins d'1 km de la station.

ACCES

A la station

La station est accessible par la RN90 longeant la vallée de la Haute-Tarentaise.

A MOUTIERS, prendre direction BOURG-SAINT-MAURICE, puis un peu après BELLENTRE, quitter la nationale pour prendre direction LANDRY par la D87, et suivre direction PEISEY-NANCROIX.

A PEISEY-NANCROIX, continuer sur la D87 pour prendre direction VALLANDRY par la D226 un peu plus haut.

A l'entrée de VALLANDRY prendre à droite, direction PLAN-PEISEY.

A la piste

La piste est accessible directement en empruntant le télésiège débrayable « TSD de Peisey » au départ de la grenouillère de Plan Peisey.

La piste est également accessible en empruntant le nouveau télésiège débrayable « TSD du Grizzly » au départ de Vallandry, puis en suivant la piste rouge « Blanchot » et en coupant sur la gauche à mi-pente, pour rejoindre le sommet du TSD de « Peisey ».

Largeur de la piste

Largeur moyenne entre 50 et 60 m.

Terrain

Piste d'alpage bordée par la forêt sur toute sa longueur du côté gauche en descendant, et en partie seulement sur différent tronçon sur le côté droit.

Notons que la piste est également longée, en contigu, sur sa partie haute par une piste pour débutant, et sur sa partie intermédiaire par la piste rouge « blanchot ».

Nombre de portes

Suivant les normes FIS et FFS.

Visibilité

Très bonne. Seul le tronçon amont n'est pas visible depuis l'arrivée générale du fait de la topographie du terrain.

CONDITION METEOROLOGIQUES

Effets du vent

Faible, grâce à l'environnement forestier protégeant la piste. Seule la partie supérieure, plus dégagée, est sensible à cet aléas.

Enneigement habituel

Enneigement habituel assez bon (1,50 m à 2,00m)

DESSERTE

La piste est desservie de manière générale par le télésiège débrayable 6 places :

« TSD de Peisey », de capacité 3000 personnes par heure.

Le télésiège à pince fixe « <u>TSF des 2300</u> » doit être emprunté de manière complémentaire en cas de départ surélevé.

EQUIPEMENT

Abris

Le stade est équipé de trois « cabanes » fixes, correspondant de haut en bas à :

- La cabane de départ principal, pour protéger les coureurs et le jury de départ, avec rampe de lancement,
- La cabane d'arrivée intermédiaire, pour le jury d'arrivée et les équipements,
- La cabane d'arrivée générale, pour le jury d'arrivée et les équipements.

Communication et chronométrage

<u>Liaison directe</u> entre les trois cabanes pour le **chronométrage** et la **communication audio** grâce à un réseau enterré de câblage longeant toute la longueur du stade.

Enneigement artificiel

L'enneigement artificiel du stade est assuré d'une part grâce aux différentes perches équipant la piste voisine, disposées le long de celle-ci en limite du stade (qu'il suffira de manœuvrer pour alimenter spécifiquement le stade de compétition en cas de besoin); mais aussi grâce à deux perches supplémentaires installées spécifiquement pour l'enneigement du stade de compétition, disposées en partie haute et intermédiaire de celui-ci, côté droit en descendant.

Cabinet GÉODE

Dossier 17 237

Page 6/7



L'arrosage de la piste n'est pas prévu, mais il peut être envisagé grâce au réseau d'enneigement artificiel passant à proximité.

Autre

Signalons un <u>restaurant d'altitude</u> non loin du départ général du stade, légèrement en contre haut, sur la gauche en montant. Celui-ci est facilement accéssible en empruntant le « TSD des 2300 ».

Signalons également des toilettes publiques un peu en contre bas du départ général du stade.

PROTECTION ET SECURITE

Clôture

Du fait de son environnement (pistes voisines proches, arrivées d'appareils de remontées mécaniques, ...), ce stade de compétition nécessite une fermeture.

Notamment <u>en partie haute</u> pour isoler convenablement le départ du stade de compétition des pistes voisines et empêcher toutes intrusions de touristes dans l'emprise de celui-ci, mais également sur presque toute la longueur du stade sur le côté droit en descendant pour séparer la piste de compétition de la piste voisine.

C'est pourquoi, ce stade a été tout d'abord équipé de filets anti-intrusion, avec 1 piquet aluminium tous les 12 mètres. Chaque piquet étant protégé par un matelas mousse spécifique.

Localisation des filets anti-intrusion :

- aire de départ,
- puis sur toute la longueur, côté droit en descendant
- et jusqu'en amont du filet type « A » du côté gauche
- puis mur d'arrivée côté gauche
- et aire d'arrivée.

Un filet type « A » a également été installé localement côté gauche, en protection d'un passage délicat (sapins, rochers, ...).

De plus, environ 400 mètres linéaires de filets type « B » sont disponibles pour compléter l'équipement du stade de manière mobile et ponctuelle suivant les dangers identifiés et selon les tracés (protection des arbres, poteaux, rochers éventuels).

A l'occasion de la mise en service du départ spécifique « épreuves longues » (alt. 2175 m), la partie haute du stade sera fermée ponctuellement par un filet anti-intrusion amovible, complété si nécessaire par des filets type « B ».

Tout cet équipement est complété par un ensemble de matelas en mousse pour la protection du matériel de chronométrage, d'un dérouleur permettant de fermer l'aire de départ, de nombreuses banderoles « réservé à la compétition » à disposer sur les filets selon les besoins et d'un panneau fixe à l'entrée de l'aire de départ.

Secours

Sans difficulté sur toute la longueur de la piste. Poste de secours en sommet de versant (arrivée du TSD du Grizzly).

Distance hôpital

Hôpital de

Bourg-Saint-Maurice:

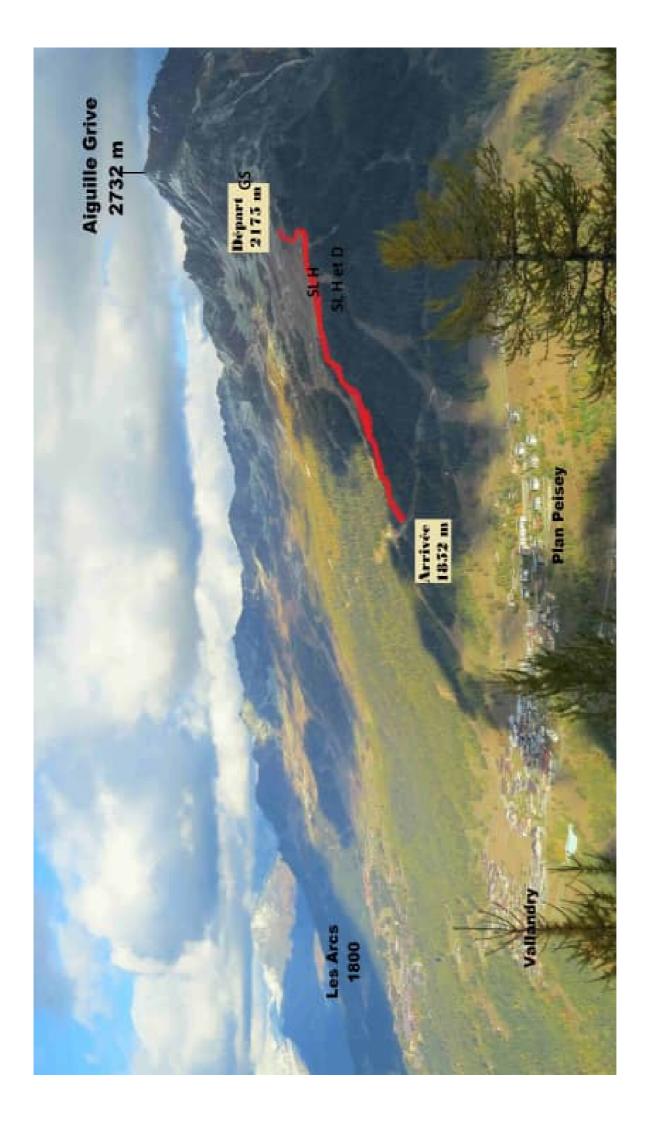
Grenoble:

20 km par la route 140 km par la route et 7 km à vol d'oiseau. 90 km à vol d'oiseau.

Cabinet GÉODE

Dossier 17 237

Page 7/7



| 1 | 24 0 | | , | • | | |
|---|-------|--------|----|-----|----|-------|
| | etail | des | en | ши | em | ents |
| _ | | · cecc | | CAL | , | CIILO |

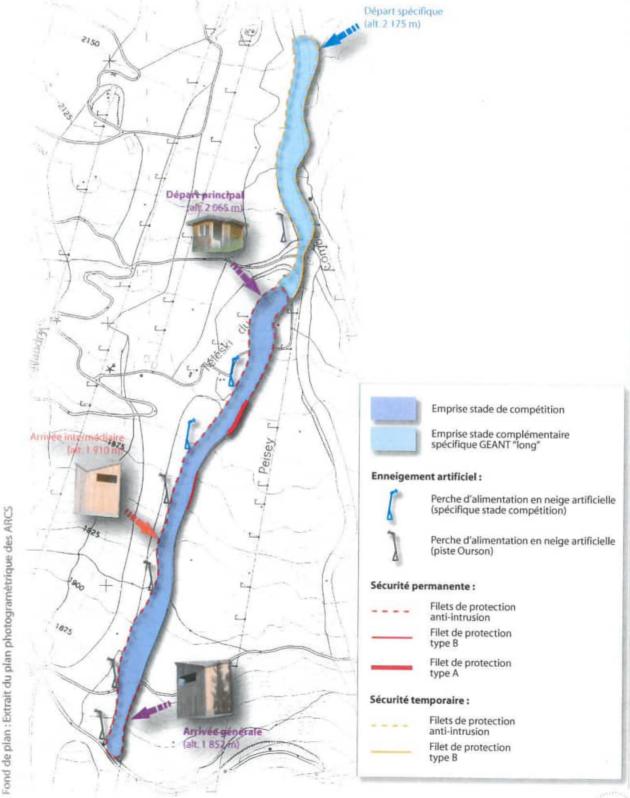


Département de la SAVOIE Commune de PEISEY NANCROIX

Domaine skiable de Peisey Vallandry Secteur de Plan Peisey

Homologation du Stade de Compétition

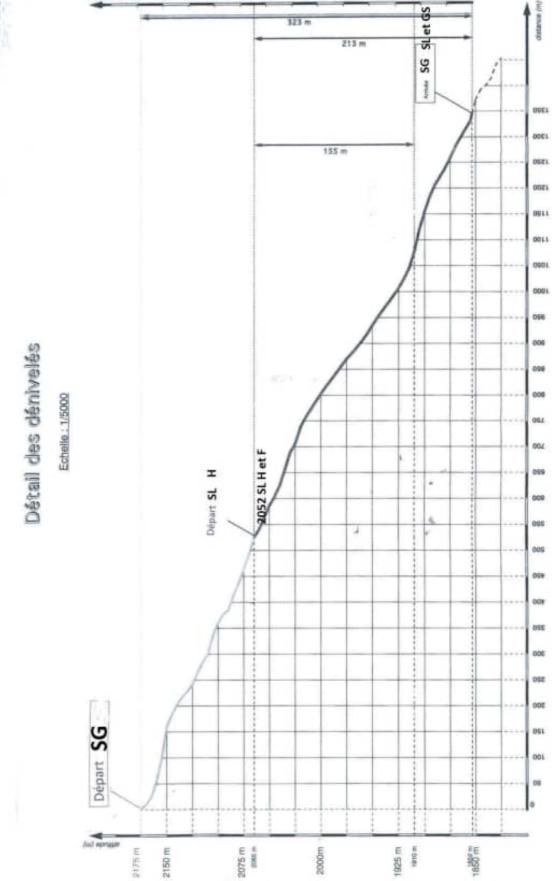








Stade de compétition de PeiseyVallandry



NACALL BRIDGES

8 # 18

B

213 m

12

Plan de situation



Département de la SAVOIE Commune de PEISEY NANCROIX

Homologation du Stade de Compétition



Domaine skiable de Peisey Vallandry

Secteur de Plan Peisey



nd de plan : Extrait de la Carte IGN 3532 ET, Les Arcs - La Plagne (Echelle 1/25 000) avec mise à jour suivante : suppression des 2 télésièges du Pra lombard et du Parchet remplacés par le nouveau télésiège débrayable de Peisey.

